



Blanquer veut mettre l'accent sur l'évaluation des élèves pour la rentrée

Lors de sa traditionnelle conférence de presse de la rentrée, Jean-Michel Blanquer a livré son bilan de l'année, plein d'autosatisfaction. Le ministre de l'éducation nationale entend poursuivre sur cette voie et multiplie les chantiers de réformes. Il a notamment décidé de mettre en place encore plus d'évaluations des élèves et, dans le futur, des établissements scolaires.

L'année dernière, Jean-Michel Blanquer avait dû se contenter de mettre en œuvre la rentrée préparée par sa prédécesseure Najat Vallaud-Belkacem. Il y avait bien entendu insufflé sa touche avec la rentrée en musique ou, plus important, le dédoublement des classes de CP en REP+. Pour la session 2018, le ministre de l'éducation nationale a les coudées franches. À quelques jours de la rentrée, il a pu exposer les orientations qu'il souhaite pour l'école lors de sa conférence de presse de rentrée, tenue le 29 août. L'exercice est convenu et étrangement similaire aux promesses et aux pistes formulées l'année dernière à la même époque, dans le même cadre. Avec un brin d'autosatisfaction, il assure que les mesures déjà prises sont scrutées par la presse étrangère et que différentes enquêtes révèlent que les Français plébiscitent son action, sans livrer plus de détails.

« C'est la rentrée de la poursuite et la consolidation » des réformes déjà initiées, a annoncé le ministre, avant de dérouler la multitude de chantiers ouverts. Il s'agit

« d'amplifier le sillon, les perspectives ouvertes » depuis sa nomination.

De manière claire, Jean-Michel Blanquer joue au chamboule-tout et n'entend pas s'arrêter là. C'est peu de dire que le ministre a dessiné un cap clair et qu'il a une idée très précise de ce qu'il désire pour les 12 millions d'élèves et les 800 000 enseignants. Durant cette heure d'exposé, baptisé « Ensemble pour l'École de la confiance », Jean-Michel Blanquer a usé et abusé de ce dernier terme. Coïncidence, cela renvoie par ailleurs au titre de son dernier ouvrage, *Construisons ensemble l'école de la confiance*, paru en mai aux éditions Odile Jacob. « Un pays qui va bien est un pays qui aime ses professeurs, qui leur fait confiance. Et la France, en réalité, aime ses professeurs », assure encore le locataire de la rue de Grenelle.

La réussite en matière éducative, ajoute Jean-Michel Blanquer – jamais avare de compliments envers le corps enseignant –, n'incombe pas au seul ministre. Pour ce faire, il faut mobiliser selon lui « l'esprit collectif » et ne pas s'enfermer dans un esprit partisan ou dans l'idéologie en accord avec les partenaires sociaux. Ce souhait apparaît comme un vœu pieu, tant l'action du ministre arbore une forte tonalité conservatrice et tant les syndicats lui reprochent de mettre en œuvre des consultations fictives.

Sur un plan plus concret, la seule nouveauté importante annoncée concerne les évaluations. La vision managériale irrigue l'école façon LREM, comme en témoigne par exemple le rapport Cap 2022 (lire notre article sur le sujet) rendu public à l'été. Il faut donc évaluer les petits et les établissements pour les rendre plus efficaces.

Le ministre a en ligne de mire les piètres performances des écoliers français en lecture, en compréhension et en mathématiques. Pour appuyer son discours, Blanquer s'appuie sur les évaluations des élèves de sixième réalisées cette année. Elles dressent « un portrait de fragilité ». 15 % d'entre eux éprouvent des difficultés en français et 27 % en mathématiques. En REP, 43 % des élèves témoignent d'une faible maîtrise dans cette dernière discipline.

Pour Jean-Michel Blanquer, il ne faut pas s'arrêter là : « Il y a une montée en puissance de la logique de l'évaluation qui est un levier de progrès incontestable. » Plusieurs évaluations vont donc être mises en place pour s'assurer du niveau des élèves. Ceux de CP en passeront deux en septembre et en janvier-février, les CE1 en septembre, les sixièmes en octobre, et les lycéens de seconde devront effectuer un « test de positionnement » peu après la rentrée.

Le ministre est conscient que pléthore de parents et professeurs peuvent être réticents à ce mode de fonctionnement, eu égard au caractère anxiogène de ce type d'exercice. Pour le ministre, les

résultats des évaluations de CP pourront permettre par exemple de livrer des indications aux professeurs de maternelle sur les besoins des élèves. Jean-Michel Blanquer a tenu à rassurer : « Le but n'est pas de faire peur. On doit les aborder de façon décontractée, il faut enlever ce venin de l'angoisse derrière les évaluations. N'essayons pas de créer des peurs, elles ne sont pas anxiogènes mais rassurantes. C'est bien pour soutenir que nous les mettons en place. »

Il a également rappelé qu'elles sont conçues par « les meilleurs esprits », à savoir la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère (DEPP), le conseil scientifique présidé par Stanislas Dehaene et la Dgesco, la direction générale de l'enseignement scolaire.

Jean-Michel Blanquer envisage aussi de mettre en place une évaluation des établissements avec pour but « de les soutenir », assure-t-il.

Par ailleurs, une agence nationale de l'évaluation sera mise en place dès janvier. Elle s'ajoutera à la DEPP précitée et au Cnesco (Conseil national d'évaluation des politiques scolaires), créé par la précédente majorité en 2013.

Blanquer a aussi réaffirmé vouloir revenir aux fondamentaux – lire, écrire, compter, respecter autrui – et sa priorité donnée au primaire, dans la continuité de ce qu'avait voulu faire François Hollande. Héritage dont il reste bien peu de chose, puisque la réforme des rythmes scolaires portée par Vincent Peillon disparaît comme peau de chagrin. 85 % des communes renoncent à la semaine de quatre jours et demi. La réforme du collège, elle aussi, est renvoyée au placard. Une « offre enrichie » en langues anciennes sera assurée au collège. Les classes bilingues seront aussi étendues.

Une dictée quotidienne, comme l'avait aussi préconisé Najat Vallaud-Belkacem, fait souligné par Jean-Michel Blanquer, va également être mise en place. Le ministre s'agace aussi de voir que les observateurs, et la presse donc, s'appesantissent sur « ce qui ne va pas ». Justement, Jean-Michel Blanquer consacre une large partie de son discours à saluer la « mesure de justice sociale » – une expression récurrente dans sa bouche – qu'est le dédoublement des classes de CP-CE1 en éducation prioritaire. À la rentrée dernière, 2 200 classes étaient concernées et le gouvernement a fait une intense promotion de cette « politique en pointe » tout au long de l'année, afin de donner un vernis social à son action.

L'an dernier, elle concernait seulement les CP des réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP +). Elle s'étend désormais à tous les CP des zones difficiles (REP et REP +), soit 3 200 classes, et aux CE1 en REP +, soit 1 500 classes. Pour cette rentrée scolaire, 4 700 classes sont donc concernées. « Concrètement, 60 000 élèves en bénéficiaient l'an dernier, ce chiffre passe à 190 000 », a détaillé le ministre. Il a expliqué avoir vu les conséquences concrètes de la mesure sur le terrain. Les élèves savent tous lire en CE1 et comprennent les textes. « Cela ne se voit pas à court terme, mais il y a un effet psychologique chez les élèves, jure-t-il. C'est une mesure de justice sociale, la plus importante que je connaisse, je ne crois pas qu'on puisse faire plus important. »

Interrogé par un journaliste sur le fait que cette mesure se fait à moyens constants, le ministre s'est agacé. Et a promis que « non, nous n'avons déshabillé aucun Pierre pour habiller Paul ». Certaines communes en territoire rural se sont inquiétées de voir fermer des classes pour permettre la mise en œuvre de cette mesure. Autre difficulté : comment trouver les locaux pour mettre en place le dédoublement, puisque la mesure nécessite deux salles ?

Là encore, Blanquer minimise la question, soulevée notamment par les organisations syndicales : « Seules 10 à 15 % des classes vont rencontrer un problème logistique à la rentrée. »

Une « inflexion, et pas un changement, des programmes scolaires » doit également se poursuivre, en développant une « stratégie » pour le français et pour les mathématiques, fondée pour cette dernière matière sur le rapport Torossian-Villani.

Les autres niveaux, collège et lycée, ne sont pas oubliés. Au collège, la principale nouveauté sera l'interdiction du portable au collège. La loi a été votée en juillet. Les téléphones ne pourront plus être utilisés qu'à des fins pédagogiques avec les professeurs. Dans les faits, les établissements avaient pour la plupart déjà réfléchi à la question et déjà érigé cette interdiction. Deux heures de chorale – visiblement la passion du ministre – seront également mises en place dans tous les

collèges.

Les lycéens auront dans leur emploi du temps dès cette année 54 heures consacrées à l'information sur l'orientation, après les vacances de la Toussaint. Dès la fin de l'année, les élèves qui souhaiteront intégrer une première générale devront choisir trois enseignements de spécialité au lieu des séries – S, ES, L – qui disparaissent dès la rentrée 2019 dans le cadre de la réforme du lycée.

De fait, le ministre entend « personnaliser les parcours » et renforcer la voie professionnelle, réforme déjà initiée, notamment en créant « trois pôles de métiers d'excellence par région ».

Enfin, le ministre a salué le travail des unités laïcité et celui du Conseil supérieur des programmes, notamment sur l'éducation morale et civique. Il est aussi revenu sur les cours d'éducation à la sexualité et a annoncé la publication prochaine d'une circulaire explicitant le contenu des leçons. « À chaque âge correspond sa logique. Nous serons de bon sens sur ces questions », a-t-il encore promis. Depuis plusieurs semaines, la loi Schiappa est accusée d'introduire des cours d'éducation sexuelle à la maternelle prévoyant des initiations à la sexualité, selon plusieurs publications virales relayées par des sites internet douteux. Jean-Michel Blanquer a appelé chacun à ne pas devenir un « ventilateur à fantômes ».

Pour le reste, pas d'annonces exceptionnelles. Le ministre promet encore de poursuivre sa tâche de « modernisation des institutions, des inspections générales, de modernisation pédagogique et éducative ».

Un plan internat est annoncé. Une possible résurrection des internats d'excellence, cette mesure décriée pour son coût démesuré et mise en œuvre dans les années Sarkozy? Le ministre y répondra dans quelques jours. Autre chantier en perspective, une réforme de l'éducation prioritaire, là aussi un vieux serpent de mer. La prime de 1 000 euros net par an aux enseignants d'éducation prioritaire a déjà été actée. Le reste des annonces suivront au même rythme effréné. Quitte à devenir illisibles et à donner le tournis.